
*À Boischatel, chaque tempête est un travail d'équipe.
Venez soutenir les opérations de déneigement hivernal et contribuer à maintenir des infrastructures sécuritaires
pour l'ensemble de la communauté.*

JOURNALIER(IÈRE) AU DÉNEIGEMENT

**Offre # 2026-TP-008 | Poste saisonnier à temps plein
(16 novembre 2026 au 2 avril 2027)**

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du directeur des travaux publics ou des contremaîtres, la personne titulaire du poste participe aux opérations hivernales de déneigement et d'entretien des infrastructures municipales. Elle effectue principalement des travaux manuels de déneigement et collabore avec les équipes terrain afin d'assurer la sécurité des usagers sur l'ensemble du territoire municipal.

RESPONSABILITÉS

- Effectuer le déneigement manuel de différentes infrastructures municipales, notamment les bornes-fontaines, les portiques, les intersections, les traverses piétonnières et les accès municipaux.
- Assister les opérateurs dans les opérations de déneigement du réseau routier municipal.
- Assurer la surveillance à l'avant d'une souffleuse lors des opérations nécessitant un accompagnement sécuritaire.
- Déplacer, installer ou remettre en place différents équipements liés aux opérations hivernales.
- Signaler toute situation pouvant compromettre la sécurité des citoyens ou des employés.
- Veiller au respect des règles et procédures en matière de santé et sécurité au travail.
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe afin d'assurer un service efficace lors des événements météorologiques.
- Effectuer toute autre tâche connexe.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES).
- Détenir un permis de conduire *Classe 5*.
- Avoir de l'expérience de déneigement manuel.
- Être disponible pour travailler sur des horaires variables.
- Avoir le souci du travail bien fait et une bonne capacité d'apprentissage.
- Faire preuve d'autonomie, de polyvalence et de dynamisme.
- Avoir de l'entregent et un bon sens du travail d'équipe.
- Détenir une expérience dans le domaine public et/ou une formation dans un domaine connexe seront considérées comme des atouts.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Taux horaire selon la convention collective en vigueur : 24,54 \$ à 28,47\$ (réévaluation des emplois en cours).
- Poste saisonnier à temps plein du 16 novembre 2026 au 2 avril 2027.
- Semaine normale de travail de 40 heures.
- Horaire pouvant être de jour, de soir ou de nuit selon les besoins opérationnels et les conditions météorologiques.
- Temps supplémentaire possible, conformément à la convention collective en vigueur.

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE?

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **11 octobre 2026, 16 h** à :

Marc-André Paré, CRHA
217, rue du Vallon, Tring-Jonction (Québec) G0N 1X0
Courriel : mapare@mapconsultant.ca

